

Auditing and Assurance
Standards Board



Conseil des normes
d'audit et de certification

Conseil des normes d'audit et de certification

Rapport annuel
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2011

CONSEIL DES NORMES D'AUDIT ET DE CERTIFICATION

Rapport annuel

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2011

Table des matières

2	Rôle et responsabilités du CNAC
3	Membres du CNAC
4	Message du président du CNAC
8	Résumé des activités et des réalisations du CNAC
20	Perspectives futures
21	Annexe A : Membres des groupes de travail du CNAC
29	Annexe B : Autres groupes

Liste des acronymes

AICPA	American Institute of Certified Public Accountants
CNAC	Conseil des normes d'audit et de certification
CSNAC	Conseil de surveillance de la normalisation en audit et certification
IAASB	International Auditing and Assurance Standards Board (Conseil des normes internationales d'audit et d'assurance)
IAPS	International Auditing Practice Statement (directive internationale d'audit)
ICCA	Institut Canadien des Comptables Agréés
IFRS	International Financial Reporting Standard (norme internationale d'information financière)
ISA	International Standard on Auditing (norme internationale d'audit)
ISAE	International Standard on Assurance Engagements (norme internationale relative aux missions d'assurance)
ISQC	International Standard on Quality Control (norme internationale de contrôle qualité)
ISRE	International Standard on Review Engagements (norme internationale relative aux missions d'examen)
ISRS	International Standard on Related Services (norme internationale relative aux services connexes)
NCA	Norme canadienne d'audit
NCCQ	Norme canadienne de contrôle qualité
NCMC	Norme canadienne de missions de certification
PCGR	Principes comptables généralement reconnus
SSAE	Statement on Standards for Attestation Engagements

Rôle et responsabilités du CNAC

Les investisseurs, les intermédiaires financiers, les créanciers, les autorités de réglementation, les pouvoirs publics et le grand public ont besoin d'informations fiables pour prendre leurs décisions. Les états financiers et les autres types d'informations gagnent beaucoup en crédibilité lorsqu'ils font l'objet d'un audit ou d'un examen par des experts-comptables indépendants. Or, la qualité des travaux des experts-comptables est tributaire de la solidité et de la clarté des normes d'audit et de certification sur lesquelles ils s'appuient. Le rôle premier du Conseil des normes d'audit et de certification (CNAC) est d'élaborer ces normes. Les normes comprennent les Normes canadiennes d'audit (NCA) pour les audits d'états financiers et d'autres informations financières historiques, ainsi que les normes et les modalités d'application et commentaires explicatifs connexes pour d'autres types de missions de certification (par exemple les missions d'examen et les missions de certification portant sur des informations autres que les états financiers). Le CNAC élabore également des normes concernant des services autres que des services de certification fournis par des experts-comptables, notamment les missions de compilation ou les missions de mise en œuvre de procédures convenues.

Les responsabilités du CNAC comprennent celles qui suivent :

- élaborer et maintenir des normes d'audit, d'autres missions de certification et de services connexes de grande qualité, pour les secteurs privé et public, qui répondent aux besoins nouveaux des décideurs et des certificateurs;
- s'assurer qu'une procédure officielle rigoureuse est suivie pour l'élaboration des normes d'audit, d'autres missions de certification et de services connexes, et notamment que tous ceux qui sont touchés par les normes ont la possibilité d'exprimer leurs vues;
- communiquer de façon efficace avec ceux qui sont touchés par les normes d'audit, d'autres missions de certification et de services connexes, ou qui s'y intéressent;
- utiliser ses ressources humaines — bénévoles et permanents — et ses ressources financières de façon efficiente, efficace et économique.

Le CNAC compte 13 membres ayant droit de vote et trois membres sans droit de vote. Les membres du CNAC sont des bénévoles nommés par le Conseil de surveillance de la normalisation en audit et certification (CSNAC). Ils proviennent de milieux très diversifiés, et comprennent des professionnels œuvrant dans des cabinets de toutes tailles, des professionnels exerçant à titre individuel, des professionnels du secteur public, des enseignants et des professionnels en entreprise de différentes régions du Canada. Le CNAC se réunit généralement cinq fois l'an.

MEMBRES DU CNAC

au 31 mars 2011

Président

Bruce Winter, FCA
PricewaterhouseCoopers LLP
Toronto

Vice- président

Mark C. Davies, CA•CIA
KPMG LLP, Toronto

Membres

Carol Bellringer, FCA
Office of the Auditor General
of Manitoba, Winnipeg

Martin Cloutier, CA
Mazars Harel Drouin
Montréal

Gordon D. Cummings, CA, CPA (IL)
D&H Group LLP
Vancouver

Judy D. Ferguson, FCA
Office of the Provincial
Auditor of Saskatchewan
Regina

Darrell Jensen, CA
Ernst & Young LLP
Toronto

R. Travis Leppky, CA•CISA
BDO Canada LLP
Winnipeg

Madeleine Lussier, FCA
Gatineau

Andrew Macartney, CA
Deloitte & Touche LLP
Toronto

Cathy L. MacGregor, CA
Grant Thornton LLP
Halifax

Alan Reynolds, CIA, M.B.A.
CIBC, Toronto

John Rossetti, CA, M.B.A.
Bureau du vérificateur
général du Canada

Membres sans droit de vote

Phillip H. Cowperthwaite, FCA
Cowperthwaite Mehta
Toronto

Ron Salole
Vice-président,
Normalisation
ICCA, Toronto

Gregory P. Shields, CA
Directeur, Normes d'audit et de
certification
ICAA, Toronto

Secrétaire du CNAC

Jan Burns
ICCA, Toronto

Message du président du CNAC



Je suis heureux de pouvoir déclarer qu'au cours de mon premier exercice à titre de président du Conseil des normes d'audit et de certification (CNAC), d'énormes progrès ont été réalisés au chapitre de l'amélioration continue de la qualité de nos normes. Ces normes sont essentielles, car elles permettent aux experts-comptables de contribuer à la fiabilité des informations financières et non financières. Le CNAC poursuit ses travaux dans un contexte où la crise financière mondiale a soulevé plusieurs questions à l'échelle internationale en ce qui concerne le rôle des auditeurs dans le renforcement de la stabilité financière ainsi que la nécessité de rehausser considérablement la qualité de l'audit.

Comme prévu, la révision des normes d'audit d'états financiers est passée au second plan lors du dernier exercice. Les auditeurs ont besoin de temps pour mettre en œuvre l'ensemble initial composé des 36 Normes canadiennes d'audit (NCA) et de la Norme canadienne de contrôle qualité (NCCQ) 1, qui correspondent respectivement aux Normes internationales d'audit (ISA) clarifiées et à la Norme internationale de contrôle qualité (ISQC) 1 élaborées par le Conseil des normes internationales d'audit et d'assurance (IAASB). Les normes ISA clarifiées et l'ISQC 1 semblent bénéficier d'un solide appui, même dans les communautés telles que l'Union européenne, où d'autres aspects de la profession d'auditeur sont remis en cause. Par ailleurs, l'IAASB surveillera la mise en œuvre des normes ISA et de l'ISQC 1, avec l'aide de normalisateurs nationaux dont le CNAC, afin de cerner les secteurs où des améliorations continues sont nécessaires.

Un peu moins pris par les NCA qu'au cours du dernier exercice, le CNAC a pu diriger son attention vers l'amélioration de normes dans d'autres secteurs clés. Ainsi, il a entrepris des projets liés à ceux de l'IAASB et d'autres projets propres au Canada.

Le CNAC a tiré parti des travaux réalisés à l'international et mis à jour des normes canadiennes de missions de certification et élaboré ou révisé des normes portant sur des sujets particuliers, tels qu'un nouveau projet de norme de missions de certification des bilans des gaz à effet de serre et les normes relatives aux missions d'examen d'états financiers. Dans le cadre de ses propres projets, le CNAC surveille attentivement toutes les délibérations de l'IAASB et détermine, dans chaque cas, s'il est préférable d'adopter la norme internationale au Canada, en y apportant les modifications appropriées, ou d'élaborer une norme canadienne. Un autre projet d'envergure de l'IAASB consiste à réviser ses normes sur les missions de compilation des états financiers. Le CNAC n'a pas encore amorcé de projet à cet égard, mais il a reçu bon nombre de commentaires des parties prenantes canadiennes sur l'opportunité d'entreprendre un projet canadien. Ces commentaires éclaireront le CNAC dans sa décision d'entreprendre ou non un projet de révision des normes canadiennes sur les missions de

compilation. Ces initiatives montrent que la normalisation ne touche pas uniquement les marchés financiers, mais également tous les secteurs de l'économie, y compris le secteur public et les PME.

Du côté des projets propres au Canada, le Groupe consultatif sur la réglementation des valeurs mobilières du CNAC n'a pas chômé au cours du dernier exercice, entamant un projet de révision des chapitres de la série 7000 (soit les chapitres du *Manuel de l'ICCA – Certification* qui se rapportent à la réglementation sur les valeurs mobilières et à d'autres questions liées aux marchés financiers). Autre mise en chantier importante cette année : un projet visant l'élaboration d'une nouvelle norme de missions de services connexes portant sur la communication d'informations par l'auditeur à des tiers (par exemple, les autorités de réglementation) sur des éléments revêtant un intérêt pour ces parties et dont l'auditeur a pris connaissance au cours de l'audit d'états financiers.

Le CNAC ne peut mener à bien aucune de ces activités de normalisation sans recevoir, en temps opportun, les précieux commentaires des parties prenantes. C'est pourquoi il a commencé, au cours du dernier exercice, à employer de nouvelles méthodes pour recueillir des commentaires, en plus des canaux traditionnels tels que les exposés-sondages. Parmi les initiatives fructueuses de l'année à ce chapitre, mentionnons la tenue d'un webinaire sur le projet de norme de missions de certification des bilans des gaz à effet de serre et d'une série de tables rondes partout au pays dans le but d'obtenir des commentaires sur des questions relatives aux missions de compilation.

Perspectives

En septembre 2010, le CNAC a approuvé son plan stratégique 2010-2013, qui encadre ses activités à court terme. Les initiatives susmentionnées du CNAC en vue d'améliorer différents types de normes de certification se poursuivront, et certaines nouvelles normes seront finalisées au cours des quelques prochaines années. Par ailleurs, malgré un ralentissement des activités liées aux NCA, les projets de révision des NCA concernant l'utilisation des travaux des auditeurs internes et l'intervention des auditeurs à l'égard des rapports annuels et autres informations similaires suivront leur cours. Ces projets, et d'autres encore, permettront au CNAC d'achever d'ici quatre ans la restructuration du *Manuel*, de sorte que celui-ci reflète mieux l'utilisation que font les experts-comptables des normes dans la pratique et qu'il y ait une cohérence appropriée entre tous les types de normes.

Le CNAC est bien conscient des débats que suscitent, à l'échelle mondiale, les enjeux liés à la stabilité des marchés financiers, particulièrement ceux qui visent le rôle de l'auditeur. L'IAASB compte sur l'appui du CNAC et d'autres normalisateurs nationaux pour l'aider à résoudre ces questions. Il a notamment entrepris deux grands projets de consultation. Le premier porte sur les désirs et les besoins des parties prenantes en ce qui concerne les informations communiquées par l'auditeur dans son rapport. Le second vise à dégager les facteurs clés qui influent sur la qualité de l'audit afin de mieux orienter les prochaines initiatives à cet égard. Le CNAC consultera les parties prenantes canadiennes afin de connaître leurs points de vue sur ces questions. Ces parties prenantes sont toutes importantes pour l'avenir de la profession d'expert-comptable et la façon dont celle-ci peut s'y prendre pour servir au mieux l'intérêt public.

Mot de la fin et remerciements

Ayant assumé la présidence du CNAC au cours de la dernière année, je suis maintenant en mesure de mieux apprécier l'énergie, le dévouement et les connaissances extraordinaires que les membres du CNAC, des groupes consultatifs et des groupes de travail apportent au processus de normalisation. Je désire remercier chaleureusement Travis Leppky et John Rossetti, deux membres très estimés dont les mandats ont pris fin cette année, pour leur contribution au CNAC. Par ailleurs, je sais que tous les membres du CNAC sont très reconnaissants envers Phil Cowperthwaite, représentant de l'ICCA à l'IAASB, qui écoute les points de vue des Canadiens et qui assume avec brio le rôle de porte-parole sur la scène internationale. Je tiens également à remercier le Conseil de surveillance de la normalisation en audit et certification (CSNAC) qui, sous la direction de David Brown, a assuré une surveillance efficace de nos activités et nous a fourni de précieux renseignements. Enfin, je souhaite adresser mes remerciements à Ron Salole, à Greg Shields et à tous les permanents du CNAC, ainsi qu'à Jan Burns, pour leur appui constant, efficace et efficient.

A handwritten signature in blue ink, reading "Bruce Winter". The signature is fluid and cursive, with a long horizontal stroke extending to the right.

Bruce Winter, FCA
Président

PERMANENTS DU CNAC
au 31 mars 2011

Vice-président, Normalisation

Ron Salole

Directeur, Normes d'audit et de certification

Gregory P. Shields, CA

Directeurs de projets

Svetlana Berger, CA, MAcc
Juli-Ann Gorgi, CA
Jacqui Kuypers, CA, MBA
Chi Ho Ng, CA, CPA(IL), MBA
P. Mary Olynik, CA
Eric R. Turner, CA

Secrétaire, CNAC

Jan Burns

Administration

Ritu Parhar

Résumé des activités et des réalisations du CNAC

Au cours de l'exercice, le CNAC a approuvé son plan stratégique 2010-2013, qui jette de solides bases lui permettant de réaliser sa mission, soit servir l'intérêt public en établissant des normes et des recommandations de haute qualité qui permettent aux professionnels de l'expertise comptable de fournir des services d'audit, d'autres services de certification et des services connexes. Le plan stratégique comporte deux buts, huit objectifs et des mesures de la performance connexes. Un résumé des progrès qu'a accomplis le CNAC au cours de l'exercice en vue d'atteindre ses buts est présenté ci-dessous.

Objectif A Établir des normes et des recommandations de haute qualité qui répondent aux besoins des parties prenantes canadiennes

Normes canadiennes d'audit (NCA)

Le premier objectif du CNAC consiste à établir des normes pour les audits d'états financiers et d'autres informations financières historiques (NCA) qui sont fondées sur les Normes internationales d'audit (ISA) publiées par l'IAASB, de légères modifications y étant apportées conformément à des critères rigoureux. De même, les Normes canadiennes de contrôle qualité (NCCQ), qui s'appliquent non seulement aux audits d'états financiers mais à l'ensemble des missions de certification, sont fondées sur les Normes internationales de contrôle qualité (International Standards on Quality Control – ISQC).

Comme prévu, les activités d'élaboration de nouvelles normes d'audit ont diminué considérablement cette année pour que les auditeurs aient le temps de mettre en œuvre l'ensemble initial de normes d'audit clarifiées. L'IAASB a entamé la révision de deux ISA, et le CNAC respecte son objectif de performance en suivant le rythme de l'IAASB et sa procédure officielle en vue d'adopter ces normes révisées à titre de NCA révisées.

Les travaux de révision de l'ISA et de la NCA 610, *Utilisation des travaux des auditeurs internes*, sont en cours. L'un des éléments clés de cette révision est l'obtention éventuelle, par l'auditeur externe, d'une assistance directe du personnel d'audit interne de l'entité. Cet élément n'est pas traité dans la NCA actuelle. L'IAASB propose également d'améliorer les dispositions de l'ISA 610 afin d'établir un cadre plus rigoureux reposant sur l'exercice du jugement pour orienter l'auditeur externe dans sa décision d'utiliser ou non les travaux de la fonction d'audit interne, et si oui dans quelle mesure. À l'été 2010, l'IAASB a publié un exposé-sondage dans lequel il proposait de modifier les ISA 315, *Compréhension de l'entité et de son environnement aux fins de l'identification et de l'évaluation des risques d'anomalies significatives*, et 610. Peu de temps après, le CNAC a publié un exposé-sondage dans lequel il proposait de modifier les NCA 315 et 610.

L'ISA et la NCA 720, *Responsabilités de l'auditeur concernant les autres informations présentées dans des documents contenant des états financiers audités*, sont également en cours de révision. Lors des travaux de clarification, les parties prenantes avaient signalé des points à améliorer dans cette norme. L'IAASB prévoit publier un exposé-sondage sur les modifications qu'il est proposé d'apporter à l'ISA 720 au milieu de 2011. Le CNAC publiera un exposé-sondage sur les modifications à apporter à la NCA 720 peu de temps après.

Normes pour les autres missions de certification et pour les missions de services connexes

Un autre objectif du CNAC consiste à élaborer des normes pour les autres missions de certification et pour les missions de services connexes qui répondent à des besoins particuliers des parties prenantes canadiennes.

Pour déterminer l'ordre de priorité de ses projets, le CNAC tient compte des discussions avec les parties prenantes, des projets entrepris par l'IAASB et les normalisateurs nationaux, de l'évolution de la certification et des services connexes sur le marché canadien, et d'autres facteurs faisant ressortir la nécessité de mettre à jour ou de remplacer les normes existantes.

Projets canadiens pour lesquels il existe des projets internationaux correspondants

Au cours de l'exercice, le CNAC a atteint tous ses objectifs de performance en ce qui a trait à ces projets de normalisation. Trois de ces projets (missions d'examen, missions de certification et missions de certification des bilans des gaz à effet de serre) ont été amorcés lors d'exercices précédents et portent sur des sujets qui font également l'objet de projets de l'IAASB. Le CNAC a suivi le rythme de l'IAASB dans le cadre de l'élaboration de ces normes, jugeant qu'il ne fallait pas dupliquer inutilement les travaux réalisés à l'international. Toutefois, bien qu'il préfère tirer parti des travaux de l'IAASB, le CNAC ne s'est pas encore engagé à adopter toutes les normes internationales autres que les normes ISA et ISQC, et il solliciterait les commentaires des parties prenantes canadiennes avant de prendre une décision à cet égard. L'approche privilégiée par le CNAC repose sur la surveillance de l'avancement de tous les projets de l'IAASB et la soumission de commentaires au représentant de l'ICCA à l'IAASB sur les principaux dossiers à l'étude. En temps opportun (selon la nature du projet), le CNAC décide d'adopter ou non, en tout ou en partie, chacune des normes internationales en tant que norme canadienne (en y apportant des modifications au besoin), ou encore, d'élaborer une norme canadienne distincte sur le sujet traité dans la norme internationale. Il peut arriver que le CNAC détermine qu'un projet de l'IAASB ne représente pas une priorité au Canada et qu'il décide de ne pas élaborer de norme correspondante au Canada. Les travaux réalisés par le CNAC au cours de l'exercice dans le cadre de chacun des trois projets pour lesquels il existe des projets internationaux correspondants sont résumés ci-dessous.

- Missions d'examen – Ce projet a pour objet la révision ou le remplacement du chapitre 8100, «Normes d'examen généralement reconnues», du chapitre 8200, «Examen d'états financiers par l'expert-comptable», et du chapitre 8500, «Examen d'informations financières autres que des états financiers». À l'automne 2009, le CNAC a reçu les commentaires des parties prenantes sur la façon dont les normes d'examen existantes sont utilisées dans la pratique, et sur les améliorations que les professionnels en exercice (praticiens) souhaiteraient y

voir apportées. L'IAASB a entrepris son propre projet de révision de l'International Standard on Review Engagements (ISRE) 2400, *Engagements to Review Financial Statements*. En janvier 2011, l'IAASB a publié un exposé-sondage dans lequel il proposait de modifier l'ISRE 2400, et en février 2011, le CNAC a publié un appel à commentaires sur l'exposé-sondage de l'IAASB.

- Missions de certification – Ce projet a pour objet la révision ou le remplacement du chapitre 5025, «Normes relatives aux missions de certification autres que les audits d'états financiers ou d'autres informations financières historiques», du chapitre 5030, «Procédures de contrôle qualité des missions de certification autres que les audits d'états financiers ou d'autres informations financières historiques», du chapitre 5049, «Utilisation de spécialistes dans les missions de certification autres que les audits d'états financiers ou d'autres informations financières historiques», et du chapitre 5050, «Utilisation des travaux d'audit interne dans les missions de certification autres que les audits d'états financiers ou d'autres informations financières historiques». L'IAASB a entrepris un projet analogue de révision de l'International Standard on Assurance Engagements (ISAE) 3000, *Assurance Engagements Other than Audits or Reviews of Historical Financial Information*. En avril 2011, l'IAASB a publié un exposé-sondage dans lequel il proposait de modifier la norme ISAE 3000. Le CNAC prévoit publier un appel à commentaires sur l'exposé-sondage de l'IAASB à l'été 2011.
- Missions de certification des bilans des gaz à effet de serre (GES) – Le CNAC élabore actuellement une nouvelle norme canadienne de missions de certification (NMC) traitant de l'assurance fournie sur les bilans des GES. L'IAASB travaille également à l'élaboration d'une nouvelle ISAE, soit l'ISAE 3410, *Assurance Engagements on a Greenhouse Gas Statement*, qui porte sur le même sujet. L'IAASB a publié un exposé-sondage sur le projet d'ISAE 3410 en janvier 2011, et le CNAC a publié un exposé-sondage sur le projet de NMC 3410 en mars 2011. Le CNAC a également organisé une table ronde en ligne sur ces exposés-sondages. Les participants ont eu l'occasion d'exprimer directement leurs points de vue sur les exposés-sondages et de poser des questions aux experts.

Le CNAC suit l'évolution de deux autres projets de l'IAASB. Le premier concerne des modifications à apporter à l'International Standard on Related Services (ISRS) 4410, *Engagements to Compile Financial Statements*. Le CNAC décidera bientôt s'il convient de lancer un projet canadien en vue de modifier le chapitre 9200, «Missions de compilation», après avoir pris en considération les commentaires recueillis auprès des parties prenantes canadiennes. Au cours de l'exercice, les permanents du CNAC ont tenu des tables rondes avec des praticiens dans tout le Canada et ont pris connaissance de leurs points de vue sur ces normes. Le second projet de l'IAASB porte sur une nouvelle norme ISAE, soit l'ISAE 3420, *Assurance Reports on the Process to Compile Pro Forma Financial Information Included in a Prospectus*.

L'IAASB a aussi entrepris un projet sur les International Auditing Practice Statements (IAPS). L'un des principaux objectifs de ce projet consiste à clarifier le statut et le degré d'autorité des IAPS. L'IAASB propose également le retrait de toutes les IAPS actuelles parce qu'elles ne sont plus à jour et qu'elles ne sont pas entièrement cohérentes avec les ISA clarifiées. En outre, un projet de nouvelle IAPS 1000,

Special Considerations in Auditing Complex Financial Instruments, a été élaboré et a fait l'objet d'un exposé-sondage en octobre 2010. Le CNAC suit ce projet, car la modification des IAPS pourrait avoir une incidence sur ses notes d'orientation concernant la certification et les services connexes (NOV), en particulier sur trois notes d'orientation fondées sur les IAPS, à savoir la NOV-19, *Audit des états financiers sur lesquels des éléments environnementaux ont une incidence*, la NOV-32, *Incidence du commerce électronique sur l'audit des états financiers* et la NOV-39, *Audit des instruments financiers dérivés*. Le CNAC décidera du statut futur de ces trois notes d'orientation et déterminera s'il convient d'adopter l'IAPS 1000 au Canada et de modifier le statut et le degré d'autorité des notes d'orientation une fois qu'il connaîtra l'issue des initiatives de l'IAASB.

Enfin, le CNAC a finalisé la NCMC 3416, «Rapport sur les contrôles d'une société de services». À la suite des commentaires reçus des praticiens qui exécutent ce type de mission, le CNAC a aligné étroitement la NCMC 3416 sur un nouveau Statement on Standards for Attestation Engagements (SSAE), *Reporting on Controls at a Service Organization*, publié par l'Auditing Standards Board de l'American Institute of Certified Public Accountants (AICPA). La NCMC et le SSAE s'inspirent largement de la norme ISAE 3402, *Assurance Reports on Controls at a Service Organization*. Les trois normes sont donc semblables à bien des égards.

Normes et indications propres au Canada

Au chapitre des normes et indications propres au Canada (aucun lien direct avec un projet international), le CNAC a publié deux nouvelles notes d'orientation et amorcé deux projets d'envergure au cours de l'exercice.

Le CNAC a achevé, dans les délais, la nouvelle NOV-46, *Communications avec les cabinets d'avocats dans le contexte des nouvelles normes de comptabilité et d'audit*. Cette note d'orientation vise à fournir des indications temporaires pour faciliter les communications des préparateurs d'états financiers, des auditeurs et des cabinets d'avocats lorsque les états financiers sont préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) ou lorsque l'auditeur réalise un audit conformément aux NCA.

Le CNAC a également publié, dans les délais, la NOV-47, *Datation du rapport de mission d'examen sur des états financiers*. Cette note d'orientation vise à aider l'expert-comptable à appliquer la notion de «quasi-achèvement» de la mission aux fins de la datation du rapport de mission d'examen.

Le CNAC, par l'entremise de son Groupe consultatif sur la réglementation des valeurs mobilières, a entamé un projet de révision des chapitres de la série 7000 (soit les chapitres du *Manuel de l'ICCA – Certification* qui se rapportent à la réglementation sur les valeurs mobilières et à d'autres questions liées aux marchés financiers), qui s'étalera sur plusieurs années. Les chapitres et la note d'orientation concernés sont les suivants : chapitre 7050, «Examen des états financiers intermédiaires par l'auditeur»; chapitre 7110, «Intervention de l'auditeur sur des documents de placement d'entités ouvertes et fermées»; chapitre 7115, «Intervention de l'auditeur sur des documents de placement d'entités ouvertes et fermées — exigences légales et réglementaires actuelles»; chapitre 7200, «Assistance fournie par l'auditeur aux placeurs et autres tiers»; chapitre 7500, «Consentement de l'auditeur à

l'utilisation de son rapport d'audit dans le contexte de documents désignés»; NOV-30, *Consentement et accord présumé de l'auditeur à l'égard de documents de placement*. Dans le cadre de ce projet, le CNAC remaniera les normes selon un mode de présentation clarifié (soit celui utilisé pour les NCA) et s'interrogera sur les modifications à apporter aux normes existantes pour que les questions d'intérêt public y soient traitées de façon appropriée, en tenant compte de l'évolution de la réglementation canadienne sur les valeurs mobilières et des initiatives pertinentes menées par les normalisateurs d'autres pays, comme les États-Unis.

Le CNAC a aussi entrepris d'élaborer une nouvelle norme de mission de services connexes qui porterait sur la façon dont l'auditeur peut répondre adéquatement aux demandes de communication d'informations qui présentent un intérêt pour les parties prenantes externes d'une entité et qui ont été portées à son attention au cours de l'audit des états financiers. Les autorités de réglementation, entre autres, demandent de plus en plus ce type de communications, et bon nombre d'auditeurs ont souligné la nécessité d'un meilleur encadrement à ce sujet. Plus précisément, des indications sont nécessaires pour que la nature et les limites de ces communications soient bien comprises par les utilisateurs. Ce projet a débuté plus tard que prévu au cours de l'exercice, lorsque les ressources bénévoles appropriées ont été disponibles.

Structure du Manuel

Le CNAC a aussi comme objectif de continuer à améliorer la structure du *Manuel de l'ICCA – Certification* afin que la forme et le contenu favorisent une application uniforme des normes, reflètent la façon dont ces normes sont utilisées dans la pratique et facilitent l'élaboration de normes futures. L'amélioration de la structure du *Manuel* comprend le remaniement des chapitres existants selon le mode de présentation clarifié.

Au cours de l'exercice, les initiatives suivantes ont été prises relativement à cet objectif :

- Des modifications de portée limitée ont été apportées à certaines normes relatives aux missions de certification, aux notes d'orientation y afférentes, à la NCCQ 1 («Contrôle qualité des cabinets réalisant des missions d'audit ou d'examen d'états financiers et d'autres missions de certification»), ainsi qu'à la Préface du *Manuel de l'ICCA – Certification* afin d'éliminer la notion de «quasi-achèvement» utilisée pour dater les rapports des praticiens, et ce, dans un but de concordance de la datation des rapports avec les NCA.
- Des modifications ont été apportées à la NOV-10, *Exigences législatives obligeant le vérificateur à indiquer, dans son rapport, si les principes comptables généralement reconnus ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent*, qui a été renommée et renumérotée ainsi : NOV-48, *Exigences législatives obligeant l'auditeur à indiquer, dans son rapport, si les principes comptables du référentiel d'information financière applicable ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent*. Ces modifications visaient à actualiser les renvois à certaines normes de comptabilité et d'audit et la note d'orientation afin qu'elle reflète adéquatement les exigences de la NCA 700, «Opinion et rapport sur des états financiers», y compris, par exemple, l'exigence que les autres obligations en matière de rapport,

telles que celles dont il est question dans la note d'orientation, fassent l'objet d'une section distincte dans le rapport de l'auditeur, qui doit être précédée du sous-titre «Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires».

- Un projet a été entrepris pour remanier, et réviser au besoin, selon le format clarifié les chapitres 5800, «Rapports spéciaux — introduction», 5815, «Rapports spéciaux — rapports d'audit sur la conformité à des dispositions contractuelles, légales ou réglementaires», et 8600, «Examen du respect de dispositions contractuelles ou réglementaires».

Aides à la mise en œuvre

En plus d'élaborer et d'adopter des normes, le CNAC s'est engagé à contribuer à l'élaboration d'aides à la mise en œuvre favorisant l'application uniforme et appropriée des normes. Il a approuvé en janvier 2011 une politique qui l'aidera à déterminer s'il peut contribuer à l'élaboration d'aides à la mise en œuvre et dans quelle mesure il peut le faire.

Dans le but de faciliter la mise en œuvre des NCA et la transition vers celles-ci, le CNAC a mis sur pied trois groupes clés au cours de l'exercice précédent. Ces groupes ont poursuivi leurs efforts respectifs pendant l'exercice considéré, en produisant des aides de grande qualité et fort utiles sur différents aspects d'application des NCA.

Le premier, le Groupe de travail sur l'incidence des NCA sur les rapports d'audit, a continué à élaborer des indications ne faisant pas autorité (telles que des exemples de rapports) afin d'aider les auditeurs à appliquer le nouveau modèle de rapport d'audit. Ce groupe de travail a publié des mises à jour d'un guide Web ne faisant pas autorité, intitulé *Incidence sur le rapport d'audit des nouvelles normes d'audit et de comptabilité*. Ce guide vise à favoriser l'uniformité de la forme et du contenu des rapports des praticiens en fournissant des indications à l'égard des circonstances qui surviennent couramment, par exemple les circonstances découlant de la complexité des changements apportés aux normes de comptabilité et d'audit. Le guide aborde divers problèmes sous forme de questions et réponses. On y trouve également des exemples de rapports qui visent à aider les praticiens à comprendre et à appliquer les exigences et les modalités d'application publiées par le CNAC concernant les rapports.

Le deuxième, le Groupe de travail sur le passage aux IFRS et la certification, a élaboré et continué de mettre à jour (au besoin) un guide Web ne faisant pas autorité, intitulé *Passage aux IFRS et certification*, qui explique aux auditeurs comment aborder les situations complexes liées au passage des principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada aux IFRS. Ce guide traite également de divers problèmes sous forme de questions et réponses visant à aider les auditeurs à comprendre et à appliquer les exigences et les modalités d'application publiées par le CNAC.

Les groupes de travail mentionnés ci-dessus ont collaboré dans les dossiers qui les concernaient tous les deux. En outre, l'un et l'autre ont reçu des commentaires fort utiles du Groupe consultatif sur la réglementation des valeurs mobilières du CNAC.

Un troisième groupe soutenu par les permanents du CNAC, soit le Groupe de travail mixte ICCA et Institut canadien des actuaires (ICA), a élaboré un guide Web ne faisant pas autorité, intitulé *L'audit d'états financiers contenant des montants déterminés au moyen de calculs actuariels*. Ce guide publié en janvier 2011 traite de problèmes survenant durant l'audit d'états financiers préparés par la direction qui comprennent des montants déterminés par un actuaire ou avec l'aide d'un actuaire, ce qui inclut les cas où l'actuaire intervient en qualité d'expert choisi par l'auditeur.

De plus, les permanents du CNAC ont formulé des commentaires sur divers types d'outils d'aide à la mise en œuvre qui ont été élaborés. Par exemple, l'ICCA a créé le site Web «Normes canadiennes en transition» qui présente des indications utiles sur la mise en œuvre des NCA, telles que le *Guide de l'ICCA sur les nouvelles Normes canadiennes d'audit*, le document explicatif *Délivrance d'un rapport sur des états financiers en application des Normes canadiennes d'audit* (qui vise à aider les parties prenantes à comprendre le processus décisionnel de l'auditeur qui délivre un rapport sur des états financiers selon les NCA, ainsi que la forme de ce rapport), et une vidéo de 20 minutes intitulée *Nouvelles Normes canadiennes d'audit*.

Les webinaires suivants ont également été diffusés au cours de l'exercice :

- *L'audit d'une micro-entreprise : tirer parti des nouvelles Normes canadiennes d'audit* (octobre 2010)
- *Pour une communication réussie avec vos parties prenantes sur les changements touchant les missions d'audit* (septembre 2010)
- *Des occasions d'améliorer la qualité des audits lors du passage aux NCA* (mai 2010)
- *Les nouvelles NCA : ce que les cabinets doivent faire dès maintenant* (mai 2010)

Objectif B Maintenir une solide fonction canadienne de normalisation pour répondre aux besoins des parties prenantes canadiennes en matière de normes

Procédure officielle pour l'élaboration de normes et d'indications faisant autorité

L'un des objectifs fondamentaux du CNAC consiste à suivre une procédure officielle menant à la publication de normes servant l'intérêt public. Au cours de l'exercice, le CNAC a comparé sa procédure officielle à celle de l'IAASB, qui a été récemment modifiée. Le CNAC a constaté que les quelques différences entre les deux procédures étaient attribuables au fait que, contrairement au CNAC, l'IAASB a un mandat international.

En s'appuyant sur les commentaires du CSNAC, le CNAC a clarifié et légèrement modifié sa procédure officielle, par exemple en précisant les circonstances dans lesquelles les traductions françaises doivent être revues par des membres francophones du CNAC.

Au cours de l'exercice, avant la publication de chaque nouvelle prise de position définitive, le CNAC a demandé au CSNAC de confirmer que le CNAC avait suivi la procédure officielle pour élaborer ou réviser la norme ou la note d'orientation en cause.

Information continue des parties prenantes

Le plan stratégique 2010-2013 du CNAC indique également que celui-ci a notamment comme objectif de veiller à ce que les parties prenantes soient tenues informées et qu'elles aient suffisamment d'occasions de contribuer au processus de normalisation.

Le CNAC continue à s'appuyer sur les exposés-sondages et les appels à commentaires pour obtenir les commentaires des parties prenantes, mais il s'est engagé à élaborer d'autres moyens plus efficaces pour obtenir des commentaires, car il est conscient du fait que de nombreux intéressés n'ont pas le temps de rédiger des réponses en bonne et due forme sur différents sujets. Comme il est indiqué précédemment, les moyens tels que les tables rondes et les webinaires sont de plus en plus souvent utilisés pour dialoguer avec les parties prenantes.

Commentaires à l'IAASB

Un autre objectif clé du CNAC consiste à préserver l'influence du Canada à la table de l'IAASB. De nouveau cette année, le CNAC a fourni des commentaires significatifs en temps utile à Phil Cowperthwaite, représentant de l'ICCA à l'IAASB. M. Cowperthwaite a participé à toutes les réunions du CNAC afin d'être au courant du point de vue du CNAC sur les sujets à l'ordre du jour des réunions de l'IAASB, étant entendu qu'il exprimerait son propre point de vue lors de celles-ci. Le CNAC a planifié ses réunions afin de tenir une rencontre peu avant chaque réunion de l'IAASB. De plus, il a inscrit à l'ordre du jour de ses réunions chaque point important à l'ordre du jour des réunions de l'IAASB.

L'influence du Canada est demeurée forte au niveau international grâce aux efforts soutenus de M. Cowperthwaite. Ce dernier est membre du comité directeur de l'IAASB, qui conseille l'IAASB sur les questions d'ordre stratégique et opérationnel, et il agit à titre de conseiller du président et du directeur technique de l'IAASB pour les questions et activités liées à l'atteinte des objectifs de l'IAASB. M. Cowperthwaite est toujours président du groupe de travail de l'IAASB sur les missions de compilation et sur les missions d'examen d'états financiers historiques, et membre du groupe de travail chargé du suivi de la mise en œuvre des normes ISA clarifiées et du Groupe de travail sur la qualité de l'audit.

Greg Shields, directeur, Normes d'audit et de certification, à l'ICCA, a continué d'agir en qualité de conseiller technique auprès de M. Cowperthwaite. Il est également membre du groupe de travail de l'IAASB chargé d'évaluer le statut et le degré d'autorité des IAPS et d'un groupe de travail dont la tâche est de rédiger les réponses de l'IAASB relativement à certaines modifications qu'il est proposé d'apporter aux IFRS.

Le CNAC a également atteint ses objectifs de performance quant à l'affectation d'effectifs importants à tous les projets internationaux pertinents pour le Canada, et a répondu promptement aux exposés-sondages et appels à commentaires de l'IAASB. De plus, la participation du CNAC aux initiatives internationales excède les projets propres à certaines normes. Par exemple, l'IAASB a mis sur pied des initiatives visant à obtenir les commentaires des parties prenantes sur des questions fondamentales, notamment la pertinence de modifier en profondeur la forme et le contenu du rapport de l'auditeur, et

la clarification des facteurs contribuant de façon importante à la qualité des audits afin qu'ils servent de fondements à l'amélioration continue des audits. Le CNAC et ses permanents transmettent à l'IAASB des commentaires sur ces initiatives, qu'ils obtiennent notamment en consultant de diverses façons les parties prenantes canadiennes.

En outre, les représentants du CNAC ont grandement contribué à la rencontre annuelle réunissant l'IAASB et les principaux normalisateurs nationaux du monde.

Promotion de la compréhension et de l'acceptation des nouvelles normes

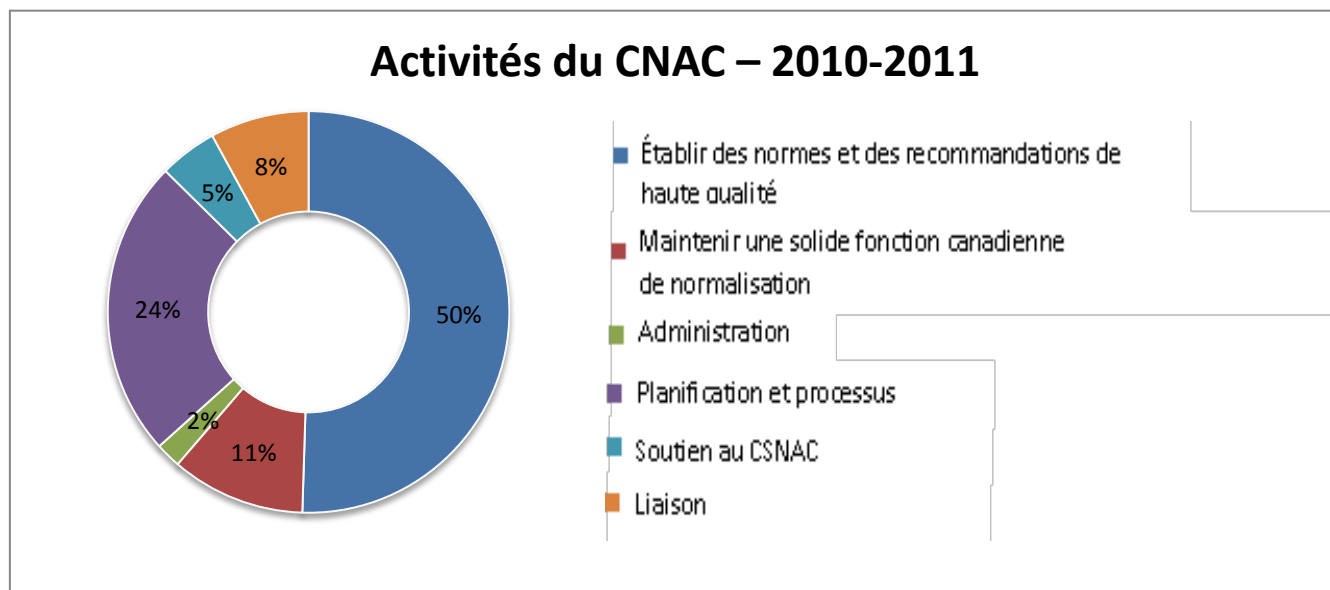
Au cours de l'exercice, le CNAC a atteint son objectif de tenir les parties prenantes informées des questions clés. Des résumés des décisions prises lors des réunions du CNAC ont été publiés sur le site Web peu après chaque réunion. De plus, les documents suivants ont été publiés sur le site Web du CNAC au cours de l'exercice :

- Publication en août 2010 d'un bulletin *Alerte au risque* dans lequel sont expliquées les principales modifications apportées au chapitre 7050, «Examen des états financiers intermédiaires par l'auditeur», concernant les situations dans lesquelles l'auditeur doit demander que le rapport d'examen intermédiaire dans lequel il a formulé une restriction soit inclus dans tout document public contenant les états financiers intermédiaires.
- Publication en octobre 2010 d'un bulletin *Conseils pratiques* comprenant des articles sur l'avancement du projet sur les missions d'examen, le projet de nouvelle note d'orientation sur la datation du rapport de mission d'examen et la description du référentiel d'information financière dans le rapport du praticien.

Le personnel des communications de la division Normalisation de l'ICCA a également continué à transmettre par courriel le bulletin électronique *Normes : soyez dans le coup!*, afin d'informer les parties prenantes de l'actualité en matière de normalisation, telle que la publication d'exposés-sondages.

Au cours de l'exercice, le CNAC s'est engagé à participer aux efforts de l'IAASB pour surveiller la mise en œuvre des normes ISA clarifiées pendant les trois prochaines années, en portant une attention particulière aux auditeurs exerçant dans un petit cabinet. Ainsi, une douzaine d'auditeurs canadiens ont accepté de participer à un sondage dans lequel ils seront invités à décrire les principales incidences des NCA sur la réalisation des audits, notamment en identifiant tout aspect qui leur pose problème. Ces commentaires permettront de déterminer où concentrer les efforts futurs d'amélioration des normes.

Utilisation des ressources du CNAC



Ressources en personnel

Le tableau suivant montre comment les ressources en personnel ont été affectées aux diverses activités, comparativement à l'exercice précédent. Afin que la comparaison soit significative, les pourcentages de l'exercice précédent ont été retraités pour tenir compte des activités entreprises en lien avec le plan stratégique 2010-2013. Dans certains cas, la répartition entre les catégories est subjective, surtout en ce qui concerne la répartition du temps consacré aux projets internationaux et canadiens portant sur un même sujet.

Activité	2010-2011 %	2009-2010 %
Établir des normes et des recommandations de haute qualité		
Normes d'audit	3	2
Autres normes	30	38
Autres, y compris la structure du <i>Manuel</i> et les indications de mise en œuvre	17	10
	<u>50</u>	<u>50</u>
Maintenir une solide fonction canadienne de normalisation	11	12
Planification et processus	24	23
Liaison	8	9
Soutien au CSNAC	5	4
Administration	2	2
	<u>100</u>	<u>100</u>

L'affectation du personnel pendant l'exercice considéré a été relativement similaire à celle de l'exercice précédent. Les travaux se sont poursuivis relativement à des projets tels que la modification des chapitres de la série 7000 et le choix d'adopter les normes internationales ou d'élaborer des normes canadiennes pour les missions d'examen, les missions de certification et les missions de certification des bilans des gaz à effet de serre.

Un certain nombre de modifications corrélatives ont dû être apportées aux normes du *Manuel* en raison de l'adoption des NCA. La plupart de ces travaux ont été réalisés en 2009-2010. Cependant, cette catégorie comprend aussi les indications de mise en œuvre. Au cours de la période 2010-2011, les permanents ont consacré beaucoup de temps au soutien des trois groupes clés mis sur pied dans le but de faciliter la mise en œuvre des NCA et la transition vers celles-ci (comme il est décrit aux pages 13 et 14). Par conséquent, le temps attribué à cette activité a augmenté en 2010-2011.

Ressources financières

Coûts	2010-2011 Réels (en milliers de dollars)	2010-2011 Budgétés (en milliers de dollars)	2009-2010 Réels (en milliers de dollars)
Ressources humaines	1 307	1 364	1 257
Réunions et déplacements	215	244	154
Traduction	248	282	274
Frais d'occupation	70	72	70
Administration	<u>32</u>	<u>41</u>	<u>38</u>
Total pour le CNAC	<u>1 872</u>	<u>2 003</u>	<u>1 793</u>

Le budget des ressources humaines pour 2010-2011 était basé sur un effectif de 6,5 personnes. L'effectif réel a été de 6 personnes, car une employée est partie en congé de maternité pendant l'exercice. Les frais réels liés aux réunions et aux déplacements ont été largement inférieurs aux frais budgétés en raison de changements inattendus touchant les dates et lieux de différentes réunions, au Canada et à l'étranger, et les activités connexes, y compris un retard dans le démarrage d'un projet canadien.

Perspectives futures

Le plan stratégique 2010-2013 du CNAC constitue une feuille de route utile qui renseigne les parties prenantes sur les initiatives auxquelles elles peuvent s'attendre. En général, le CNAC continuera à consacrer ses efforts aux initiatives importantes déjà amorcées, qui sont résumées dans le présent rapport.

En ce qui concerne les normes d'audit, les auditeurs auront un peu de temps pour reprendre leur souffle et mettre en œuvre la première série de Normes canadiennes d'audit (NCA), sans avoir à composer avec de nombreuses nouvelles normes. Comme il a été mentionné précédemment, le CNAC participera aux efforts de l'IAASB visant la surveillance de la mise en œuvre des nouvelles normes. Il y aura toutefois beaucoup d'activités du côté des normes relatives aux missions d'examen, aux services de certification et aux services liés aux marchés financiers. Ces efforts, de pair avec d'autres initiatives, contribueront à l'évolution du nouveau *Manuel de l'ICCA – Certification* restructuré. Le CNAC poursuivra également ses efforts en vue d'améliorer les méthodes d'interaction avec les parties prenantes, à la fois pour obtenir des commentaires et pour indiquer ce que fait le CNAC et pourquoi.

En outre, au cours des prochaines années, les autorités de réglementation et d'autres intervenants continueront à poser des questions fondamentales sur la qualité des audits et sur la performance des auditeurs par rapport aux attentes du public et à la protection de l'intérêt public. Il s'agit d'enjeux d'envergure et le CNAC continuera à apporter une contribution importante aux initiatives de l'IAASB, comme celles liées aux rapports de l'auditeur et à la définition des éléments d'un audit de qualité.

En résumé, le CNAC prévoit que le prochain exercice sera tout aussi fructueux que le dernier. Le CNAC continuera à se rapprocher de ses objectifs grâce au soutien continu des membres de ses groupes de travail et d'autres groupes, ainsi qu'à l'apport efficace de ses parties prenantes, qu'il apprécie grandement.

Membres des groupes de travail du CNAC

GROUPE DE TRAVAIL SUR LE PASSAGE AUX IFRS LA CERTIFICATION

Présidente

Janet Stockton, CA
BDO Canada LLP

Membres

Gord Briggs, CA
Ernst & Young LLP

Steve Campbell, CA
Deloitte & Touche LLP

Agnes Dykstra, CA
PricewaterhouseCoopers LLP

Claudia Leonardi, CA
KPMG LLP

Renée Pichard, CA
Office of the Auditor
General of Canada

Katherine Schamerhorn, CA
Grant Thornton LLP

Observateur

Mark Pinch, CA
Commission des valeurs
Mobilières de l'Ontario

GROUPE DE TRAVAIL SUR L'INCIDENCE DES NCA

Présidente

Ken Krauss, FCA
Deloitte & Touche LLP

Membres

Gord Briggs, CA
Ernst & Young LLP

Sophie Gaudreault, CA
PricewaterhouseCoopers LLP

Jules Hawkins, CA
Howie and Partners

Claudia Leonardi, CA
KPMG LLP

Dave Rasmussen, CA
BDO Canada LLP

Jean-François Trepanier, CA
Raymond Chabot Grant Thornton LLP

Gregg Ruthman, CA
Bureau de vérificateur general du Canada

Observateur

Mark Pinch, CA
Commission des valeurs
Mobilières de l'Ontario

GROUPE DE TRAVAIL MIXTE ICCA/ICA

Coprésidentes

Barb Addie, FCIA, FCAS
Baron Insurance Services Inc.

Neil Parkinson, FCA
KPMG LLP

Membres

Ken Choi, FSA, FCIA
Towers Watson

Bill Cox, CA
BDO Canada LLP

France Deziel, CA FSA, FCIA
La Capitale assureur
de l'administration publique inc.

Helmut Engles, CA
Bureau du surintendant des
Institutions financières

Neil Harrison, CA
Deloitte & Touche LLP

Observatrice

Laural Ross, CA•CISA/CIA
Bureau du surintendant des
institutions financiers

GROUPE CONSULTATIF SUR LES CONTRÔLES D'UNE SOCIÉTÉ DE SERVICES

Président

Henry Grunberg, CA•IT
Ernst & Young LLP

Membres

Don McColl, CA
Deloitte & Touche LLP

James Murray, CA•CISA/CIA
Grant Thornton LLP

Erlinda Olalia-Carin, CISA
KPMG LLP

Tony Pedari, CA•CISA
PricewaterhouseCoopers LLP

Don Sheehy, CA•CISA
Deloitte & Touche LLP

Greg Woodall, CA
Intria

GROUPE DE TRAVAIL SUR LA PRISE DE POSITION CONJOINTE AVE L'ABC

Président

Bruce Winter, FCA

PricewaterhouseCoopers LLP

Membres

Anna Moreton, CA

MacKay LLP

Chris Young, CA

HSBC Canada

Observateur

Bill McFetridge, CA, LLB

Bull, Housser & Tupper
Barristers and Solicitors

*Membres d'office sans
droit de vote*

Ron Salole

ICCA

GROUPE DE TRAVAIL SUR LES RAPPORTS DANS LESQUELS AUCUNE ASSURANCE N'EST FOURNIE

Président

R. Travis Leppky, CA•CISA

BDO Canada LLP

Membres

Agnes Dykstra, CA

PricewaterhouseCoopers LLP

Anne-Marie Ethier, CA

Deloitte & Touche LLP

Maurice LaPlante, CA

Bureau du vérificateur general du Canada

Ian McConnan, FCA

Meyers Norris Penny LLP

Jean-François Trepanier, CA

Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.

Suzanne Tucker, CMA

Société ontarienne d'assurance dépôts

GROUPE DE TRAVAIL SUR LES MISSIONS D'EXAMEN

Président

Gordon D. Cummings, CA, CPA(IL)
D&H Group LLP

Membres

Colleen Cashion, CA•CIA
Calgary

Mina Farinacci, CA
BDO Canada LLP

Kelly Khalileh
RSM Richter

Gordon Moore, FCA
KPMG LLP

Observateurs

David Kennedy, B.Math., CA
L'Institute des comptables agréés
de l'Ontario

Annie Smargiasi, CA
Ordre des comptables agréés du
Québec

GROUPE CONSULTATIF SUR LA RÉGLEMENTATION DES VALEURS MOBILIÈRES

Coprésident

Gordon C. Fowler, FCA*
KPMG LLP

James S. Saloman, FCA
PricewaterhouseCoopers LLP

Membres

Reinhard Dotzlaw, FCA
KPMG LLP

Jeremy Jagt, CA
Grant Thornton LLP

Peter Kinch, CA
Ernst & Young LLP

Andrew Macartney, CA
Deloitte & Touche LLP

Laura Moschitto, CA
KPMG LLP

Janet Stockton, CA
BDO Canada LLP

Observateur

Matthew Au, CA
Commission des valeurs
mobilières de l'Ontario

*Gordon C. Fowler, a terminé son mandat à titre de président en novembre 2010

GROUPE DE TRAVAIL SUR LES NORMES RELATIVES AUX MISSIONS DE CERTIFICATION

Président

Richard Flageole, FCA
Bureau du vérificateur du
Canada

Membres

France Alain, CA
Bureau du verificateur general du Québec

Janet Allan, CA
KPMG LLP

Alistair Bryden, CA
PricewaterhouseCoopers LLP

Jeff Dumont, CA
Office of the Auditor General of Alberta

Gary Peall, CA
Office of the Provincial Auditor

Autres groupes

CONSEIL DES NORMES INTERNATIONALES D'AUDIT ET D'ASSURANCE

Membre

Philip H. Cowperthwaite, FCA
Cowperthwaite Mehta

Conseiller technique

Gregory P. Shields, CA
ICCA